



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

environnement

Question au Gouvernement n° 1088

Texte de la question

FORUM DE L'EAU À ISTANBUL

M. le président. La parole est à M. Michel Havard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Havard. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, avec Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie, vous représenterez la France au Forum mondial de l'eau qui s'est ouvert hier à Istanbul.

D'après les Nations Unies, à l'horizon 2030, près de la moitié de la population de la planète vivra dans des régions souffrant d'une pénurie aiguë d'eau.

Aujourd'hui, un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants demeurent sans accès à une eau potable saine, et deux milliards et demi d'individus ne bénéficient toujours pas d'assainissement de base. Les maladies liées à l'eau, faut-il le rappeler, sont la première cause de mortalité dans le monde et tuent environ huit millions de personnes par an.

En 2000, à New York, les pays de l'ONU s'étaient fixé comme septième objectif du " Millénaire pour le développement " de réduire de moitié la population n'ayant pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement de base.

Comment atteindre cet objectif ?

Les difficultés sont nombreuses. En effet, la croissance démographique et le développement économique accroissent la demande en eau, et les changements climatiques raréfient la ressource. La concentration de la population dans des mégapoles où l'eau potable et l'assainissement sont des problèmes particulièrement aigus rend l'objectif fixé encore plus difficile à atteindre ; et je n'ai même pas abordé la question des financements des équipements nécessaires.

Monsieur le ministre d'État, alors que nous sommes confrontés à toutes ces questions, quelles actions entendez-vous promouvoir, à Istanbul, avec Chantal Jouanno, pour relever les défis de l'eau du XXI^e siècle ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.* Monsieur Michel Havard, la plupart du temps, dans un pays tempéré comme le nôtre, le problème de l'eau n'est pas perçu avec l'acuité qu'il mérite.

Pourtant, la pénurie d'eau potable est la cause de huit millions de morts par an, et 80 % des victimes sont des enfants.

Le problème de l'eau est d'abord celui de la gestion des cours d'eau, qui fait courir des risques extrêmement graves. Au nom du Gouvernement, je suis heureux de vous informer que la France sera le dix-neuvième État à ratifier la convention sur la gestion internationale des cours d'eau. *(Applaudissements sur divers bancs des groupes UMP et NC.)*

À Istanbul, avec Chantal Jouanno, nous porterons la parole de la France sur des sujets tels que l'énergie et l'eau, le dessalement de l'eau, l'eau souterraine, et le traitement des eaux. Nous proposerons également d'accueillir le prochain Forum mondial de l'eau en France, à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône.

Enfin nous tenterons d'étendre nos discussions à un sujet qui dépasse la question de l'eau. Nelson Mandela le

disait : " Les toilettes sont le début de la dignité ". En Afrique, beaucoup de petites filles ne vont pas à l'école car ces dernières ne sont pas équipées de toilettes. Grâce à la loi Oudin-Santini, un programme de financement complet sera mis en place de façon que la France porte fortement les valeurs de l'eau. L'eau constituera, si nous n'y prenons pas garde, la prochaine bombe à retardement de l'humanité. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Havard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1088

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2009